

دائما أقرب

ALGERIE TELECOM SPA.

Direction Opérationnelle de Mostaganem

REF: AT/DOT27/DPS/12/2025.

Mostaganem le : 13/05/2025

A

**Monsieur Le Gérant de l'Entreprise
DEROUICHE NOUREDDINE**

LOCAL N° 01 CITE 58 LOGEMENTS N° 03 COMMUNE SID KHATAB
RELIZANE

Objet : 2° Mise en demeure.

**Projet : Travaux de développement de la canalisation du Projet
Douar Bourahla MAZAGRAN**

Contrat d'Adhésion n° : 58/2024 du 23/11/2024

ODS N° : 34/2025 du 11/02/2025

Il m'a été donné de constater que les travaux du chantier de canalisation téléphonique au niveau de DOUAR BOURAHLA est à l'abondant.

- Réfection chaussées en bitume non effectuée

A cet effet, vous êtes mis en demeure de remédier à la situation désastreuse du chantier dans un délai de 24H en le renforçant en moyen humains et matériels tout en assurant son nettoyage, faute de quoi je me verrai dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par le contrat.

Veuillez agréer, Monsieur mes salutations distinguées.



*DIRECTRICE OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS
DE MOSTAGANEM
SIGNEE : GOUAL YASMINA*